

**SESSION PROGRAMMÉE — 2 soirées en visioconférence (7 heures)**

- **Vendredi 25 septembre 2026, de 18h00 à 21h30**
- **Vendredi 2 octobre 2026, de 18h00 à 21h30**

Inscription DIF Élu en un clic : [s'inscrire sur moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

**Durée de la session : 7 heures (2 × 3h30)**

**Domaine de formation : ELU0504 – Gestion de budget**

**Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire**

**Public : Élus,  
collaborateurs d'élus,  
cadres administratifs,  
agents de la collectivité.**

*Le financement des projets locaux repose de plus en plus sur la mobilisation de co-financements adaptés. Cette formation vous donne les clés pour bâtir un plan de financement réaliste et tirer pleinement parti des subventions possibles. Elle vous aide à sécuriser vos investissements, de la planification à l'exécution.*

**Les objectifs pédagogiques :**

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre la structure budgétaire d'une collectivité.
- Maîtriser les enjeux spécifiques au financement de l'investissement.
- Identifier les différents leviers de financement de l'investissement.
- Comprendre les enjeux spécifiques au financement des investissements par subvention.
- Identifier les différents organismes susceptibles de subventionner les projets d'investissement.
- Comprendre les logiques de montage d'un dossier de subvention.

**Le programme :****Le rappel des modes de financement des projets et de la structure budgétaire**

- Les modalités de réalisation des projets.
- Le mode de financement des actions en fonctionnement.
- Le mode de financement des opérations en investissement.
- La structure budgétaire et l'équilibre financier des collectivités publiques.
- Les enjeux de la gestion pluriannuelle des investissements.
- Exemples et échanges de pratiques.
- Illustration à partir d'un budget d'une collectivité.

**Le financement des projets par subvention**

- Les différents types de subventions.
- Le régime juridique et fiscal des subventions.
- Les principaux organismes financeurs des projets des collectivités.
- Exemples et échanges de pratiques.
- Présentation de différents dispositifs de fonds de financement.

**Les demandes de subventions et les procédures d'instruction**

- La composition d'un dossier de demande de subvention.
- L'instruction de la demande de subvention.
- Les points de vigilance.
- Les différentes modalités de versement de la subvention.
- Les contrôles de l'organisme subventionneur.
- Exemples et échanges de pratiques.
- Présentation de différents dossiers de demande de subvention.
- Présentation de différentes procédures d'instruction.

**La construction de son plan de financement**

- Le diagnostic de la situation financière de la collectivité.
- Les modes de financement des investissements.
- L'identification des leviers pour financer ses investissements.
- L'évaluation de la capacité à financer un projet.
- Déroulement d'un cas pratique à partir des exemples des participants.
- Montage du plan de financement.
- Identification des organismes subventionneurs.
- Identification des points à mettre en avant.

**Les points forts de la formation :**

- Une formation construite à partir d'outils de simulation.
- De nombreux cas pratiques et échanges avec les participants.
- La mise en avant de ratios et indicateurs.
- Un formateur praticien expérimenté (plus de 20 ans), spécialiste des finances publiques, cadre territorial depuis plus de 30 ans, maître de conférences associé et enseignant dans plusieurs universités.

## Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

## Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence.
- Accès à un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion.

## Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes.
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois.

## Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

## Formateur : Monsieur Laurent GUYON

- Laurent Guyon, cadre A+ de la fonction publique territoriale, a exercé différentes missions pour tous types de collectivités et établissements publics. Il est également maître de conférences associé et enseignant dans plusieurs universités. Il enseigne par ailleurs les finances publiques dans plusieurs masters professionnels (3e cycle), en présentiel ou à distance (FOAD).
- Il anime régulièrement des sessions de formation dans le domaine de la gestion financière, budgétaire et comptable des collectivités territoriales et, au-delà, des organismes publics (État, établissements publics nationaux...).
- Enfin, il rédige des ouvrages et articles pour des publications professionnelles dans tous les domaines du management public local, mais également sur des thématiques techniques et opérationnelles.



## Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

### ■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).
- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.

## Dates et horaires de la session programmée :

Cette session se déroule en visioconférence, sur deux soirées (7 heures au total) :

- **Vendredi 25 septembre 2026, de 18h00 à 21h30.**
- **Vendredi 2 octobre 2026, de 18h00 à 21h30.**

Inscription DIF Élu : [accéder à la page d'inscription sur moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

Inscription DIF Élu : à valider au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation, soit au plus tard le jeudi 10 septembre 2026 (week-ends et jours fériés déduits).

## Pour nous contacter :

**S.A.S. FDEL (Formation Des Élus Locaux)**

**Siège social :** 49, Avenue du Général de Gaulle 79200

PARTHENAY

**Téléphone fixe :** 05 49 71 17 03

**Téléphone mobile :** 06 71 61 73 49

**Adresse électronique :** [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

**Numéro de SIRET :** 88982928900012

**Conditions générales de vente sur le site :**

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

**SAS FDEL**

49 avenue du Général de Gaulle  
79200 PARTHENAY  
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03  
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49  
Numéro de siret : 88982928900012  
Société agréée par le ministère de la  
Cohésion des territoires et des  
relations avec les collectivités locales

**BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION**  
**Optimiser le financement de ses investissements et rechercher des subventions**

**Lieu :** en visioconférence

**Durée :** La formation se déroule sur deux soirées soit : 7 heures

**Dates :** Vendredis 25 septembre et 2 octobre 2026, de 18h00 à 21h30

**Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) :** 400 € TTC

**Tarif COLLECTIVITE :** 560 € TTC Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

**Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :**

**Choix 1** pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

**Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?**

- Connectez-vous sur la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)
  - Accédez directement à la page d'inscription à la formation en cliquant sur ce lien : [s'inscrire à la session des 25 septembre et 2 octobre 2026 sur moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)
- Date limite d'inscription DIF Élu : jeudi 10 septembre 2026** (la demande doit être validée au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation).
- o Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
  - o Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement : [cliquez-ici](#)
  - o Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



**Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?**

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne).
- Envoyez cette page par e-mail à : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet.



**1 FORMATION SOUHAITEE :**

Nom de la session : **Optimiser le financement de ses investissements et rechercher des subventions**

Dates de la session : **Vendredis 25 septembre et 2 octobre 2026, de 18h00 à 21h30**

Lieu de la session : **en visioconférence**

**2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :**

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : ..... Prénom : .....

**3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :**

Téléphone : ..... Courriel : .....

**4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :**

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune

Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

**5 COLLECTIVITE :**

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... Numéro de siret : .....

**Représentant légal de la collectivité :**

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : (Maire – Président) .....

Téléphone de la collectivité : ..... Courriel de la collectivité : .....

**Personne en charge dans la collectivité de la gestion administrative de l'inscription (si différente du participant)**

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

\*\*\*\*\*

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐